

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

l'entretien et la réfection complète du revêtement bitumeux de la chaussée de la rue Centrale à Gressy - route cantonale en traversée de localité RC 296-C-S

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Dans le cadre des travaux d'entretien 2019 sur les routes cantonales de l'arrondissement Nord, la Direction générale de la mobilité et des routes (ci-après : DGMR) a prévu le renouvellement de la couche de roulement de la RC 296 C-S – Gressy – RC 401 B-P.

En octobre 2018, la DGMR a informé la Municipalité du projet et a demandé la réalisation préalable des éventuels travaux d'infrastructures sur ce tronçon, dès lors qu'aucune ouverture ne sera tolérée sur la chaussée nouvellement revêtue durant les 5 prochaines années. L'intérêt évoqué à une prolongation des travaux au-delà de la limite de traversée ou sur un autre chemin communal adjacent afin de profiter des prix avantageux de la soumission et d'économiser les coûts d'installation de chantier a été pris en considération par la Municipalité.

A la suite d'une vision locale et de la consultation du plan de gestion du patrimoine routier yverdonnois (ci-après : GPR) par les services communaux, la Municipalité a décidé de saisir cette opportunité pour remettre en état le revêtement bitumineux de la rue Centrale de Gressy. En effet, cette route cantonale en traversée de localité, à la charge de la Ville d'Yverdon-les-Bains, est répertoriée dans le GPR en état « mauvais » et la surface de roulement n'a bénéficié d'aucun entretien significatif ces dernières années.

L'opportunité de pouvoir s'insérer dans la procédure d'appel d'offres menée par la DGMR permet une simplification de la procédure de demande de subventionnement pour les travaux d'entretien communaux sur routes cantonales en traversée de localité ; elle respecte en tous points les procédures en matière de marchés publics.

Projet

Dans ces conditions, la Municipalité a décidé d'une réfection complète de la superstructure de chaussée de la rue Centrale de Gressy et de plusieurs points de repères intermédiaires cantonaux (traversée complète de localité) sur une longueur totale d'environ 460 mètres et sur une surface approximative de 2'820 m².

Ces travaux seront bien entendu conditionnés à la réalisation simultanée des travaux cantonaux. L'entreprise, adjudicatrice des travaux pour l'Etat de Vaud suite à une procédure d'appel d'offres publique, réalisera ces travaux aux conditions de la soumission de base adjugée par la DGMR. La planification est prévue en septembre 2019, sur indications et direction du canton.

Financement

Le montant total de ces travaux de revêtement, basé sur une offre complémentaire de l'entreprise adjudicatrice, est de CHF 117'500.- TTC.

Ces travaux sont subventionnés par le Canton à hauteur d'environ 40%, dans le cadre des travaux communaux sur routes cantonales en traversée de localité, confirmant de ce fait l'opportunité d'effectuer une réfection nécessaire à moindre coûts, en profitant de l'économie d'échelle avec les interventions planifiées par la DGMR.

La Municipalité a défini le financement de la manière suivante :

- CHF 68'000.- par le budget annuel, compte voirie n° 431.3142.10 « Entretien réseau routier » ayant un solde disponible au 10.07.2019 de CHF 402'947.88 ; ceci sera réalisé en lieu et place de la campagne estivale d'enrobé coulé à froid prévue pour l'année 2019.
- CHF 49'500.- par le compte n° 40.147900.18 immobilisation n°43.147900.18 « Réfection de chaussée 2018 » ayant un solde disponible au 10.07.2019 de CHF 1'064'501.15. Bien que tous les objets financés par ce compte ne soient pas encore réalisés ou achevés, ce dernier permet d'absorber cette dépense supplémentaire.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre acte de la présente communication.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic		Le Secrétaire
		
J.-D. Carrard		F. Zürcher